



MOUVEMENT DU 23 MARS



Déclaration de Cessez-Le-Feu Unilateral

Le Mouvement du 23 mars informe l'opinion nationale et internationale ce qui suit :

01. Il reste fidele à sa ligne politique qui est celle de règlement pacifique de la crise qui l'oppose au Gouvernement de la République ;
02. La tension militaire observée ces derniers jours dans le territoire de RUTSHURU relève de l'initiative offensive des FARDC à laquelle l'Armée Révolutionnaire Congolaise a opposée une stratégie défensive appropriée ;
03. Les unités de l'ARC engagées dans cette stratégie se sont retirées des espaces conquis pour occuper des positions défensives de manière à élargir la zone qui les sépare des FARDC en vue d'éviter toute nouvelle confrontation. De ce fait, il sera donc plus facile d'identifier la partie qui prendra l'initiative de la guerre ;
04. Par conséquent, à dater de ce vendredi 1^{er} Avril 2022, notre Mouvement décrète un **Cessez-Le-Feu Unilatéral** pour permettre aux autorités du pays d'amorcer un dialogue pour un règlement pacifique de la crise qui nous oppose depuis plus d'une décennie ;
05. Toutefois, l'Armée Révolutionnaire Congolaise, se réserve le droit de riposter vigoureusement en cas d'une nouvelle initiative de guerre de l'Armée Nationale ou de ses supplétifs.

Fait à SARAMBWE, le 1^{er} Avril 2022

Le porte-parole militaire de l'ARC

Major Willy NGOMA

